

CERTIFICATION : ARCHITECTE SYSTEME FORMULAIRE DE DEMANDE DE VAE (1^{ER} PARTIE)

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE DOSSIER DE CANDIDATURE

Informations Préliminaires

Pour accéder à la validation des acquis de l'expérience, vous devez remplir les conditions suivantes :

- **Justifier de trois années d'activité avec :**
 - Soit la justification de tout ou partie de ces trois ans par une activité professionnelle en tant que salarié(e) (certificats de travail ou contrats de travail, bulletins de salaire, relevés annuels délivrés par la caisse des congés spectacles) ou non salarié - artistes, artisans, commerçants, professions libérales... (joindre attestations fiscales pour les années de référence). Les mentions de début et de fin d'activité devront apparaître sur le document.
 - Soit la justification de tout ou partie de ces trois ans, par une expérience en tant que bénévole : attestation du président ou de toute autre personne ayant reçu mandat à cet effet (secteur associatif) ou d'une autorité compétente (service public).

Cette attestation devra faire apparaître la date de début et de fin de l'activité, la période d'activité sur l'année et la durée moyenne hebdomadaire.

L'exercice bénévole d'une activité correspond à la situation d'une personne qui s'engage librement pour mener en direction d'autrui une activité non rémunérée en dehors de son activité professionnelle ou familiale. En conséquence ne seront pas prises en compte dans le calcul de la durée de l'activité considérée pour juger de la recevabilité de la demande, les activités correspondant à la pratique en amateur d'un art, d'un sport ou d'un *hobby* exercée à titre personnel ou dans un cadre familial.

En résumé, vous devez attester d'une durée d'activité minimum de 36 mois cumulés, mais qui peuvent ne pas être consécutifs.

- **Demander une validation des acquis de l'expérience correspondant, en tout ou partie, aux connaissances ou aptitudes exigées pour l'obtention de la certification demandée :**

La demande de validation se fait en deux temps

- la première partie du dossier de demande de validation est destinée à évaluer la recevabilité de la demande. Elle est à adresser à la direction de l'organisme de VAE. La recevabilité est prononcée dans un délai maximum d'un mois après sa réception. Le/la candidat(e) en est informé(e) par courrier.
- le dossier complet (intégrant la deuxième partie) est à adresser à la direction organisme de VAE dans un délai fixé par l'autorité qui délivre le diplôme compatible avec le temps nécessaire au jury pour l'examiner.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

EN VUE DE LA VALIDATION TOTALE OU PARTIELLE D'UN DIPLOME

(Loi 2002-73 du 17/01/2002 – Article 137 –
modifiée par la loi 2014-288 du 5/03/2014)

« Toute personne qui a exercé au moins 3 ans une activité professionnelle, salariée, non salariée ou bénévole, en rapport avec l'objet de sa demande, peut demander la validation des acquis de son expérience pour justifier tout ou partie des connaissances et des aptitudes exigées par l'obtention d'un diplôme ou titre délivré au nom de l'Etat par un établissement d'enseignement supérieur. »

INTITULE DU TITRE :

ARCHITECTE SYSTEME

Ce dossier est à retourner à :

C.E.S.A.M.E.S. Institut
Procédure VAE
15, rue La Fayette
75009 Paris
Mail : contact@cesames.net

I - ETAT CIVIL & SITUATION

M., Mme, Mlle : Prénoms :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance :

Département ou pays de naissance :

Nationalité :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tel Domicile : Tel mobile :

Email :

PHOTO

II - SITUATION ACTUELLE

A - VOUS EXERCEZ ACTUELLEMENT UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Fonction exercée :

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Code postal : Ville :

Tel : Ancienneté dans cette entreprise :

Vous travaillez : à temps plein à temps partiel : Préciser le pourcentage :%

Pouvez-vous bénéficier d'un dispositif de formation continue ? OUI NON

Pensez-vous pouvoir négocier une absence partielle ? OUI NON

B – VOUS ETES ACTUELLEMENT SANS EMPLOI

Vous avez déjà exercé une activité salariée : OUI NON

Dernier emploi occupé :

Etes-vous inscrit(e) à Pôle Emploi ? : OUI NON date d'inscription :

Etes-vous inscrit(e) au Cap Emploi ? : OUI NON date d'inscription :

Etes-vous indemnisé(e) ?

<input type="checkbox"/> aucune indemnité	<input type="checkbox"/> allocation d'insertion
<input type="checkbox"/> contrat de conversion	<input type="checkbox"/> R.S.A
<input type="checkbox"/> allocation de fin de droits	<input type="checkbox"/> Autre (préciser)

III – PARCOURS DE FORMATION

A - Formation initiale : (Si besoin joindre une feuille en annexe. Dans ce cas rappeler sur votre document la référence ci-après : réf. VAE 1 - Annexe Tableau 1)

Diplômes préparés	obtenu	Durée de l'enseignement	Dates du suivi de la formation	Etablissement fréquenté
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			

B - Formation continue :

- **De longue durée** : (Joindre une feuille détaillée en annexe. Rappeler sur votre document la référence ci-après : réf. VAE 1 - Annexe Tableau 2)

Diplôme ou certification préparé	Dates de la formation	Organisme de formation	Connaissances, compétences et aptitudes acquises
			Joindre feuille en annexe

- **De courte durée** : (Joindre une feuille détaillée en annexe. Rappeler sur votre document la référence ci-après : réf. VAE 1 - Annexe Tableau 3)

Diplôme ou certification éventuellement préparé	Dates de la formation	Organisme de formation	Connaissances, compétences et aptitudes acquises
			Joindre feuille en annexe

- Stages en entreprise ou organisation professionnelle : pendant un cursus de formation initiale : (Joindre une feuille détaillée en annexe, rappeler sur votre document la référence ci-après : réf. VAE 1 - Annexe Tableau 4)

Dans quel cadre scolaire	Entreprise	Lieu	Durée	Date	Mission
					Joindre feuille en annexe

- Expériences professionnelles :

(Si besoin, joindre une feuille détaillée en annexe avec des éléments justificatifs. Dans ce cas rappeler sur votre document la référence ci-après : réf. VAE 1 - Annexe Tableau 5)

Entreprise	Lieu	Durée	Date	Titre	Mission
					Joindre feuille en annexe

C - Travaux et publications, titres, brevets ; interventions dans des colloques, séminaires, actions de formation (en tant qu'intervenant), etc.

Joindre tout document attestant de ces travaux, publications, interventions, etc. et expliquez quelles connaissances, compétences et aptitudes vous ont-ils/elles permis(es) d'acquérir. Joindre le cas échéant une feuille en annexe et rappeler dans ce cas sur votre document la référence ci-après : réf. VAE 1 - Annexe Travaux et Publications.

IV – LETTRE DE MOTIVATION

(Si besoin joindre une feuille en annexe, dans ce cas rappeler sur votre document la référence ci-après : réf. VAE 1 – lettre de motivation)

Indiquer notamment la nature de votre projet personnel et/ou professionnel et la place de la VAE au sein de ce projet. Donner des éléments sur votre parcours professionnel, les raisons et les apports liés aux changements d'emploi, ...

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e),.....
né(e) le à
déclare sur l'honneur :

- que les informations transmises dans le présent dossier sont sincères et véritables,
- ne pas déposer cette année civile une autre candidature pour le même diplôme,
- ne pas déposer plus de trois demandes pour des diplômes différents au cours de cette année civile.

Fait à :

Le :

Signature :

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou fausses déclarations (article L.441-7 du code pénal). Toute fausse déclaration entraînera par ailleurs l'annulation de la procédure de demande de diplôme par la VAE ou l'annulation de la décision d'attribuer le diplôme.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- ❖ Curriculum vitae détaillé
- ❖ Photocopie recto verso d'une pièce d'identité
- ❖ Justificatifs pour au moins 3 années d'expérience en rapport direct avec le contenu de la certification (Certificats de travail, attestations d'employeurs ou de président d'association, ...)
- ❖ Justificatif de la situation actuelle
- ❖ Photocopies des diplômes obtenus
(Les candidats titulaires d'un diplôme étranger doivent en fournir la traduction certifiée)

Le dossier finalisé, après accord du conseiller V.A.E, devra être fourni en quatre exemplaires.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINÉS